

AUREA

Groupe européen dédié
à l'économie circulaire

Assemblée générale Mixte du 22 juin 2017

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires du groupe AUREA sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le jeudi 22 juin 2017 à 11h00 au siège social du groupe : 3 avenue Bertie Albrecht – 75008 Paris. L'ordre du jour, les projets de résolutions et les conditions de participation à cette assemblée ont été publiés au BALO des 17 mai et 5 juin 2017.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut prendre part à l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint, par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité, ou par toute autre personne physique ou morale de son choix. Toutefois, conformément à l'article R.225-85 du Code de commerce, seront seuls admis à y assister, à s'y faire représenter ou à voter par correspondance les actionnaires qui auront au préalable justifié de cette qualité.

Un formulaire de vote par correspondance ou par procuration est à la disposition de tout actionnaire qui en fera la demande par lettre recommandée avec accusé de réception reçue par la Société au 3, avenue Bertie Albrecht - 75008 Paris, ou par son mandataire CACEIS Corporate Trust - 14, rue Rouget de Lisle - 92862 Issy les Moulineaux Cedex 9, au plus tard 6 jours avant la date de la réunion. Les votes à distance ou par procuration ne pourront être pris en compte que si les formulaires dûment remplis et signés parviennent au siège d'AUREA ou chez CACEIS Corporate Trust au Service Assemblées Générales susvisé 3 jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Il n'est pas prévu de vote par visioconférence ou par des moyens de télécommunication pour cette assemblée, et de ce fait aucun site visé à l'article R.225-61 du Code de commerce ne sera aménagé à cette fin.

Conformément à l'article R.225-84 du Code de commerce, les actionnaires peuvent adresser des questions écrites, accompagnées d'une attestation d'inscription en compte, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'assemblée.

Les documents et informations prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce pourront être consultés sur le site de la Société www.aurea-france.com au plus tard le 15^{ème} jour avant l'assemblée, étant précisé que le texte des projets de résolutions présentés par les actionnaires et la liste des points ajoutés à l'ordre du jour à leur demande seront, le cas échéant, publiés sans délai sur ce même site internet.

Tous les documents qui, d'après la loi, doivent être communiqués aux assemblées générales, seront tenus dans les délais légaux à la disposition des actionnaires au siège social de la Société.

AUREA est un pôle de regroupement de PME spécialisées dans le développement durable. Le groupe, pur acteur de l'économie circulaire, est leader en Europe de la régénération des huiles noires moteur, pour la fabrication de roues à bandages à partir de pneus usagés et dans le recyclage du PVC rigide. Il est également recycleur de plastiques complexes et d'emballages, recycleur et affineur d'aluminium, recycleur de cuivre et producteur d'alliages cuivreux, spécialiste du traitement et du recyclage du zinc, du plomb et du cadmium. Le groupe est aussi un acteur reconnu du traitement et de la décontamination de déchets mercuriels, d'eaux polluées aux hydrocarbures.

Euronext Paris Compartiment C - Code ISIN FR 0000039232 - Mnémotique AURE

www.aurea-france.com



AURE
LISTED
EURONEXT

Joël PICARD

AUREA
Tél 01 53 83 85 45
contact@aurea-france.com

Vos contacts

Communiqué du 6/06/2017 après bourse

Camille TRÉMEAU

TSAF - Groupe VIEL
Tél 01 40 74 15 45
camille.tremeau@tsaf-paris.com